



Collectif

« Place aux Piétons »

Pour une Grand Place Piétonne à Lille

Zone de rencontre : Monsieur Richir ne nous a pas bien entendus.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le comité de pilotage de l'aménagement de la zone de rencontre s'est réuni en Mairie de Lille ce 13 février et nous découvrons dans la presse (qui n'avait semble-t-il pas été invitée, et n'était en tout cas pas présente) – par la voix de Monsieur Richir, adjoint au maire – le soi-disant bilan positif dressé par les participants . Le Collectif Place aux Piétons y était aussi, mais ne partage pas cet enthousiasme – et il n'est pas seul (Conseil Lillois de la Jeunesse, Conseil Lillois des Aînés, Association des Paralysés de France, Droit au Vélo...) !

Nos remarques sur un premier bilan ne semblent pas avoir été entendues. Au delà d'un diagnostic nuancé, nous demandons la tenue d'un micro-PDU sur le secteur et le maintien de la piétonnisation estivale et événementielle.

Le premier bilan doit être nuancé

Assez surprenant, certains de nos élus et présidents des conseils de quartier n'ont pas la connaissance exacte du périmètre de la Zone de Rencontre : outre la Grand Place, elle inclut aussi les rues de la Clef, Lepelletier, des Débris Saint-Étienne, du Curé Saint-Étienne, de la Grande Chaussée, une partie de la rue Esquermoise et l'extrémité du boulevard Carnot !

Notre collectif a toujours dénoncé le laxisme et la loi du plus fort qui y règnent : aucun contrôle de vitesse ! De fait la vitesse moyenne serait de 20 à 21 km/h, identique à ce qu'elle était avant (!) ce qui montre que la vitesse « de pointe » en cas de circulation fluide est largement supérieure à la vitesse autorisée et complique sérieusement la traversée des piétons et cyclistes. Ceux-ci ignorent encore souvent qu'ils sont prioritaires. De fait il vaut mieux regarder attentivement avant de traverser surtout à certains moment de la journée (matin, soir, en cas de pluie etc...)

Justement, les déficients visuels sont les grands oubliés de l'affaire : le paradoxe réside dans le fait d'une uniformisation de l'espace qui empêche de signaler la circulation automobile lors d'un franchissement, qui existe pourtant dans les faits ! Ce constat a été rappelé à plusieurs reprises par le représentant de l'Association des Paralysés de France et par l'UNADEV, par la voie du collectif Place aux Piétons. Notre Collectif a mis au défi chaque personne de la réunion de traverser sans regarder, personne n'a été volontaire pour tenter l'expérience. C'est pourtant bien la situation dans laquelle se trouvent les déficients visuels !

Les engagements du PDU doivent être poursuivis

Cet aménagement dénote l'absence de volonté de nos élus d'agir réellement pour une réduction de la place de la voiture en ville au profit des piétons et cyclistes, pour une meilleure qualité de la vie comme le prévoit pourtant le Plan de Déplacements Urbains approuvé par ces mêmes élus !

Rappelons que ce PDU prévoit :

- la réduction de la part de la voiture de 55 à 35% , or on ne constate aucune baisse de trafic sur la zone de rencontre !
- Un axe prioritaire concernant la sécurité des déplacements ;
- Une réduction des nuisances sonores : "vers une moindre exposition des populations les plus exposées et une préservation des zones calmes" : on en est loin (Pour rappel, le Collectif a mesuré 68 dB sans trafic, 82 dB avec trafic)
- Une mobilité accessible, on en est loin (notamment les déficients visuels)

Depuis le vote du PDU 2010-2020 il y a bientôt un an, aucun micro-PDU par quartier n'a vu le jour.

Nous regrettons qu'aucun retour d'expérience n'ait pu être réalisé à l'issue de la période de piétonnisation lors des 3 mois de travaux et demandons que la piétonnisation événementielle et estivale soit maintenue conformément aux engagements pris.

Plus largement, le Collectif Place aux Piétons demande la mise en étude des micro-PDU par quartiers avec une place accrue pour la mobilité douce (piétons et cyclistes), en considérant l'hypothèse de la piétonnisation dans le micro-PDU concernant le secteur de la Grand' Place.

Au moment où d'autres agglomérations françaises s'engagent résolument en faveur des piétons et des modes doux, notre ville accroît son retard : Strasbourg lance un plan d'envergure pour faciliter la marche dans toute la ville, Nantes engage une réflexion sur la circulation des non-automobilistes autour des ronds-points, Angers repense certains axes en fonction du parcours des piétons, etc... . Rappelons que ce sont les personnes à pied et à vélo qui dépensent le plus d'argent dans les commerces de centre-ville et de proximité. Le montant de chaque achat est moindre, mais ils viennent plus souvent que les personnes motorisées.

Contact presse :

François-Xavier CATTEAU – 06 07 71 41 77 – catteau.fx@gmail.com

Le Collectif Place aux Piétons a été créé le 6 mai 2011 et regroupe à ce jour 13 organisations : Amis de Klimato, Amis de la Terre, ATTAC Villeneuve d'Ascq, CAP 21, Droit au Vélo, Environnement et Développement Alternatif, Europe Ecologie Les Verts Lille, Lilletransport.com, Nord Ecologie Conseil, Parti de Gauche, UFC Que Choisir Lille, Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV), Union des Voyageurs du Nord – FNAUT NPdC.

Son objectif est de limiter la circulation automobile en ville et de rendre aux piétons et cyclistes les espaces qui le méritent (intérêt touristique, qualité de vie, rues étroites, etc...)

Limiter la circulation des automobiles et poids lourds est un impératif pour atteindre plusieurs objectifs indispensables de protection de la santé et de l'environnement :

- Diminuer les gaz à effet de serre (néfastes pour le climat) et le gaspillage de carburant
- Diminuer la pollution de l'air (particules fines, oxydes d'azote, ozone, suies...)
- Diminuer le niveau de bruit (cause de fatigue, stress...)
- Diminuer les causes d'accident,
- Faciliter la vie des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite (séniors, poussettes...)
- Augmenter l'espace public pour plus de convivialité et tisser des liens entre les personnes.

Et d'une façon générale améliorer la qualité de la vie en ville.